

Paris, ce 6 juin 2006

Michel Fabréguet
Président de la SHM

A

Monsieur Pierre Sauvage

Objet : Inventaire de vos documents personnels et des documents des Amis du Chambon déposés actuellement dans le local de la SHM.

Cher Pierre Sauvage,

Vous m'avez par email du 31 mai dernier averti de ce que l'ancienne exposition dite du musée du Carrefour avait été remise à la SHM par l'intermédiaire de Monsieur Patrick Faure et de son ancien beau-père, Monsieur Raymond Vincent, actuel trésorier de la SHM et ancien maire du Chambon. Or il se trouvait que parmi les documents dont vous aviez confiés la garde à Monsieur Patrick Faure, à côté de 29 panneaux d'exposition dont vous avez reconnu qu'ils vous avaient été remis par la SHM et de 3 objets (une mitrailleuse Sten, un poste de radio et un container) provenant également des fonds de la SHM, il y avait aussi une série de documents vous appartenant personnellement ou appartenant à la Fondation des Amis du Chambon. Dans ce même email du 31 mai, vous avez d'ailleurs noté que dès le 27 mai vous avez déjà pu récupérer 18 tableaux de Hans Beutler appartenant à la Fondation des Amis du Chambon, qui vous ont été remis personnellement par Monsieur Christian Maillebouis dans le local de la SHM au Mazet-Saint-Voy. Et vous avez joint un inventaire dressé par Monsieur Patrick Faure le 13 mars 2006 concernant l'ensemble des objets et documents que vous aviez confié à la garde de ce dernier.

Depuis la réception de votre email, j'ai demandé à Monsieur Christian Maillebouis de bien vouloir m'établir un inventaire de l'ensemble des documents et objets transférés dans le local de la SHM en provenance de l'ancienne exposition dite du Musée du Carrefour. Il apparaît donc que se trouvent actuellement dans le local de la SHM deux ensembles d'objets et de documents :

- 1) **Les 29 panneaux de l'exposition et les 3 objets mentionnés ci-dessus, en provenance des fonds de la SHM** : les 29 panneaux vous ont été régulièrement remis en 2000 par la SHM, à la suite d'une convention de partenariat que nos deux associations (SHM et Amis du Chambon) avaient alors conclue ; les 3 objets ont par contre été enlevés sans notre accord dans l'ancien local de la SHM au Chambon-sur-Lignon en 2002 pour être déposés par les services municipaux du Chambon dans le local dit du musée du Carrefour. Lors de notre rencontre à Paris, le lundi 22 mai dernier, en compagnie de Patrick Cabanel, vous m'avez affirmé que Madame Boissonnat vous avait en quelque sorte abandonné depuis 2002 ladite exposition : or l'ancienne pré-

Lettre à Pierre Sauvage du 6 juin 2006

sidente de la SHM n'a pas voulu me confirmer votre thèse et revendique toujours la possession de ladite exposition pour la SHM. Je n'entends pas pour ma part prolonger plus avant cette polémique confuse, constatant d'ailleurs que dans votre email du 31 mai dernier vous n'incluez pas les panneaux et les objets dans la liste des objets vous appartenant personnellement ou appartenant à la Fondation des Amis du Chambon. Dans ces conditions, il n'apparaît pas illégitime à l'actuel Président de la SHM que son association puisse récupérer les documents qu'elle vous avait très régulièrement confiés en 2000. S'agissant du devenir de cette exposition, je ne ferai que vous confirmer ici la position qui est la mienne et que je vous avais déjà exposé dans un précédent email à l'automne 2005 : j'estime que cette exposition, dans son état actuel, est d'une qualité très médiocre. C'est la raison pour laquelle Madame Boissonnat ne s'était d'ailleurs pas manifestée auprès de vous lors de la dénonciation de la convention entre la SHM et les Amis du Chambon, escomptant que l'ouverture alors prochainement espérée du centre muséal permettrait d'offrir aux visiteurs une exposition rénovée par l'intervention d'un muséographe. Mais comme vous le savez, il n'en a malheureusement rien été, puisque le projet porté par le Sivom Vivarais Lignon a finalement été enterré. Pour autant, nous ne souhaitons pas suivre la voie que vous nous conseillez : en tant qu'enseignant et universitaire, j'estime en effet que le rôle d'une société savante et populaire comme la SHM doit être de contribuer à la formation et à l'élévation de son public. Le fait que le renom du Chambon attire l'été un tourisme en grande partie populaire autour du thème du bien dans la France des années noires de Vichy ne doit pas autoriser la divulgation d'une information médiocre : on pourrait très facilement concevoir maintenant une bonne exposition de vulgarisation qui pourrait mettre à la portée du grand public les résultats d'une recherche scientifique qui n'a cessé de progresser et de se développer depuis le premier colloque du Chambon de 1990. J'espère que vous voudrez bien comprendre les préoccupations pédagogiques et scientifiques qui sont actuellement les nôtres.

- 2) **Les documents et les objets vous appartenant personnellement et appartenant à la Fondation des Amis du Chambon.** A partir de l'inventaire dressé par Monsieur Patrick Faure, Monsieur Christian Maillibouis m'a fait parvenir une liste de documents et d'objets se trouvant actuellement effectivement indûment dans le local de la SHM au Mazet-Saint-Voy, que je vous prie de trouver reproduite dans l'annexe ci-dessous. La SHM vous prie de bien vouloir accepter ses excuses à ce propos et tient l'ensemble de ces objets à votre disposition. Elle est prête à les déposer à tout moment dans le local qui pourra vous agréer, y compris à l'Office du Tourisme du Haut Lignon si celui-ci est disposé à recevoir vos documents. Vous voudrez bien me faire connaître votre choix dans votre réponse.

Cher Pierre Sauvage, j'espère que nous pouvons maintenant considérer cet incident comme définitivement clos et aplani. Le règlement ne me semble léser aucune des deux parties et ménager à terme aussi bien les intérêts de la population du Plateau que des touristes. J'espère que vous serez sensible à la rapidité et à la parfaite

transparence de notre démarche, ainsi qu'à notre souci et à notre respect des intérêts de la Fondation des Amis du Chambon : cette attitude n'est malheureusement plus si répandue de nos jours sur le Plateau Vivarais Lignon. J'ai pour ma part apprécié le fait que vous ayez établi un lien temporaire entre votre site et celui de la SHM sur la toile. Puisse l'avenir nous offrir de nouvelles perspectives de rapprochement.

En vous priant d'agréer l'expression de mes sentiments les plus cordiaux,

Michel Fabrèguet.

ANNEXE

Inventaire dressé par Christian Maillebouis à partir de l'inventaire établi par Patrick Faure au mois de mars 2006

Inventaire dressé par Patrick Faure le 13 mars 2006

[C. Maillebouis vous répond :] Voici les quelques constats que j'ai pu faire dans le local de la SHM.

--divers livres et cassettes--(des vidéocassettes des "Armes de l'esprit" ont été remis par Patrick Faure à la Librairie L'Eau vive)

[C. Maillebouis vous répond :] Voici l'inventaire exact :

Cassettes vidéo :

2 Les armes de l'esprit

1 Yddish the Harne Loshi

1 Lucie, Violette et les autres

Livres :

1 Dictionnaire des Justes de France (avec mention Amis du Chambon)

1 Manuel de muséographie

1 La nuit des friches de F Pavloff

1 La résistance des cœurs de N. Stoltzfus

1 Un si fragile vernis d'humanité de M. Terestchenko (avec dédicace anonyme)

1 Quid 2002

Il y a aussi un document sur le vin appartenant à « Jessi » (je crois ?) Faure que je lui transmettrai à la première occasion.

--le livre d'or d'Amis du Chambon

[C. Maillebouis vous répond :] Ok, de 21 juin 2003 à août 2005. A rendre.

--5 cartons de papiers concernant Amis du Chambon

[C. Maillebouis vous répond :] En fait il y a un carton de papiers (peut-être les papiers ont été rassemblés dans un seul carton) Le carton blanc contient les livres et cassettes énumérées ci-dessus et le bleu les papiers appartenant objectivement à Amis du Chambon (factures).

Lettre à Pierre Sauvage du 6 juin 2006

Un premier tri sommaire a permis de détacher deux autres types de documents : différentes lettres ou articles de différentes origines et un ensemble d'articles de journaux sur la région. En plus il y a trois photos.

--1 téléphone fixe

[C. Maillebouis vous répond :] Non

--1 petit ordinateur portable en anglais

[C. Maillebouis vous répond :] Non

--1 petite table en bois

[C. Maillebouis vous répond :] Non

--4 bureaux d'écolier individuels

[C. Maillebouis vous répond :] En fait il y en a deux. Ces petites tables sont identiques et relativement récentes (environ 1960).

--2 chaises d'ordinateur

[C. Maillebouis vous répond :] En fait une chaise mauve sur roulette d'une valeur neuve de 100 €. Mais je pense que ce fauteuil n'appartient pas à P. Sauvage.

--1 lampe de bureau rouge et blanche

[C. Maillebouis vous répond :] Non

--1 cafetière

[C. Maillebouis vous répond :] Non

--2 supports en bois pour présentation en pyramide

[C. Maillebouis vous répond :] Non

--2 rampes de spot (plafond)

[C. Maillebouis vous répond :] Non